



Paris, le 4 janvier 2021

Communiqué de presse

Alain CARRE nouveau président de l'AIBS

Le Conseil d'administration de l'AIBS (*), réuni le 4 janvier 2021, a élu pour un mandat de 2 ans :

- Alain CARRE, Président,
- Jean-Philippe GARNOT, Vice-Président,
- Dominique FIEVEZ, Trésorier.

Elu au titre des fabricants de sucre, Alain CARRE succède à Jean-Philippe GARNOT conformément aux statuts de l'interprofession, qui prévoient une alternance tous les 2 ans entre planteurs et fabricants.

Alain CARRE est agriculteur à LUYERES dans le département de l'Aube (10) sur une exploitation de 220 Ha consacrés aux grandes cultures dont 55 Ha de betteraves, et a participé à la construction du groupe Tereos. Il est élu depuis 2001 au Conseil de la région Grand Est du groupe Tereos et depuis Juin 2019 au Conseil de surveillance du groupe.

Alain CARRE a été Président du Syndicat betteravier de l'Aube et a siégé au Bureau de la CGB jusqu'en 2020.

Alain CARRE va poursuivre les nombreuses actions engagées par Jean-Philippe GARNOT qui visent à redonner à la filière betterave - sucre, créatrice de valeur dans les territoires, des perspectives à moyen et long termes : plan stratégique de filière, plan d'actions pour faire face à la crise de la jaunisse et assurer la transition vers l'arrêt de l'usage des néonicotinoïdes en culture betteravière à échéance de 3 ans, pérennisation des actions de l'ITB et de Cultures Sucre dans un contexte de baisse budgétaire drastique...

« La filière betterave – sucre connaît une crise sans précédent depuis la fin du régime des quotas en 2017 et a besoin de continuer à se réformer en profondeur. Ma mission sera de faire en sorte que tous : acteurs de la filière, pouvoirs publics, chercheurs, salariés de nos organisations ... avancent ensemble pour réussir ces mutations, gage de nouveaux développements pour une filière dont les atouts sont considérables » a déclaré Alain CARRE.

(*) AIBS – Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre – est l'interprofession de la filière reconnue par le ministère de l'Agriculture par décret du 2 juin 2014.

Elle rassemble en son sein les planteurs de betterave et les fabricants de sucre (SNFS, Cristal Union, Lesaffre Frères, Ouvré Fils, Saint Louis Sucre, Tereos).